



Tel : 09 70 21 22 41

PISCINE LA PLANCHETTE

DINAN AGGLOMÉRATION

accueil.planchette@dinan-agglomeration.fr

IMPRIME D'INSCRIPTION COURS DE NATATION 2024/25

Je soussigné (e),

NOM, PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

Nom et prénom du jeune pour les cours enfants : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____

EMAIL (OBLIGATOIRE) : _____

TEL 1 : _____ TEL 2 : _____

TRAITEMENT MEDICAL ou INFORMATION DE SANTE : _____

Je certifie être bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques de responsabilité civile

NOM DE LA COMPAGNIE ET N° DE POLICE : _____

ENFANTS (de 6 à 16 ans) - Cours de natation forfait 10 séances planifiées :

78€ Dinan Agglomération /83€ Hors Dinan Agglomération par enfant

MERCREDI à 14H15

MERCREDI à 15H15

SAMEDI à 11H00

ADULTES - Cours de natation forfait 10 séances :

103€ Dinan Agglomération /110€ Hors Agglomération

*Réservation Obligatoire auprès de l'accueil (pour les horaires, merci de vous renseigner sur le site (<https://www.dinan-agglomeration.fr/Culture-sport-loisirs/Piscines/Piscine-La-Planchette-Broons>))

COURS FAMILLE : ENFANTS (de 6 à 16 ans) & ADULTES (dès 16 ans avec décharge parentale)

Cours de natation forfait 10 séances planifiées : MERCREDI à 10H00

78€ Dinan Agglomération /83€ Hors Dinan Agglomération par enfant et

103€ Dinan Agglomération /110€ Hors Dinan Agglomération par adulte

MERCI DE RENDRE VOTRE DOSSIER (avec les règles particulières) COMPLETE, DATE ET SIGNE
Le règlement s'effectue à l'accueil de la piscine, lors de l'inscription



Tel : 09 70 21 22 41

**PISCINE
LA PLANCHETTE**

DINAN AGGLOMÉRATION

accueil.planchette@dinan-agglomeration.fr

REGLES PARTICULIERES S'APPLIQUANT A L'ACTIVITE COURS DE NATATION

ARTICLE 1

Seront prévues des séances de rattrapage en cas de problèmes techniques ou d'absence du maître-nageur.

ARTICLE 2

Les inscriptions se font exclusivement à partir du formulaire joint. La carte individuelle devra être scannée à la borne de la piscine à chaque cours.

ARTICLE 3

Seront prévues des séances de rattrapage (dans l'année scolaire en cours) en cas de problème médical dûment justifié par un certificat médical.

ARTICLE 4

La carte :

- Donne l'accès aux cours, sans droit d'entrée exigible.
- Elle est nominative.
- Elle est strictement personnelle.
- Elles ne peuvent en aucun cas être vendues, cédées, prêtées ou louées par le titulaire. Dans le cas contraire, l'abonnement sera immédiatement interrompu et l'abonné perdra son droit d'accès sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

La carte devra être restituées en cas d'arrêt définitif de l'activité.

En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée au tarif en vigueur.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service sport, enfance et jeunesse de Dinan Agglomération aux fins de :

La gestion et suivi des inscriptions aux cours,

La gestion des cartes d'adhésion

La facturation du service.

Le traitement est fondé sur l'application du contrat entre vous et Dinan Agglomération.

Ces informations sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de votre inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont :

Le service sport enfance- jeunesse,

Les encadrants des cours et agents d'accueil des piscines,

Le service Finances de DINAN Agglomération,

Le Trésor Public Dans le cadre de la maintenance la société ELISATH est susceptible d'avoir accès à la base de données des abonnés.

Dinan Agglomération pourra également être amené à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du service sport enfance jeunesse, par courrier postal à cette adresse, Dinan Agglomération service sport enfance jeunesse, 8 boulevard Simone Veil 22100 Dinan ou par mail à cette adresse m.collin@dinan-agglomeration.fr

Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr. »

DATE & SIGNATURE

PLANNING COURS NATATION ENFANTS 2024 / 2025						
			Mercredi			Samedi
			10h00	14h15	15h15	11h00
2024	DECEMBRE	SEM 50				
		SEM 51	1	1	1	1
		SEM 52	<u>VACANCES SCOLAIRES</u>			
2025	JANVIER	SEM 1	<u>VACANCES SCOLAIRES</u>			
		SEM 2	2	2	2	2
		SEM 3	3	3	3	3
		SEM 4	4	4	4	4
	FEVRIER	SEM 5	5	5	5	5
		SEM 6	6	6	6	6
		SEM 7 SEM 8	<u>VACANCES SCOLAIRES</u>			
	MARS	SEM 9	7	7	7	7
		SEM 10	8	8	8	8
		SEM 11	9	9	9	9
		SEM 12	10	10	10	10
		SEM 13	11	11	11	11
	AVRIL	SEM 14	12	12	12	12
		SEM 15 SEM 16	<u>VACANCES SCOLAIRES</u>			
		SEM 17	13	13	13	13
	MAI	SEM 18	14	14	14	14
		SEM 19	15	15	15	15
		SEM 20	16	16	16	16
		SEM 21	17	17	17	17
	JUIN	SEM 22	18	18	18	18
		SEM 23	19	19	19	19
		SEM 24	20	20	20	20
		SEM 25				
		SEM 26				

Trimestre 1
Trimestre 2